

# SE PRÉPARER OU SE RECYCLER À L'HABILITATION MÉCANIQUE MR, MC

Code produit : MECA2 / Version : v1

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Reconnaître les risques d'ordre mécanique et savoir s'en protéger
- Respecter et faire respecter les consignes de sécurité de l'entreprise
- Réaliser les consignations électriques, fluidiques, mécaniques et pneumatique

## PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

- Personnel travaillant à proximité de dispositifs mécaniques ou thermodynamiques
- Personnel intervenant sur des sites industriels : centrale électrique, raffinerie, unité de production, chantier industriel, arrêt d'unité, travaux neufs...

## PREREQUIS

Une formation habilitation électrique BR ou BC est recommandée au préalable de la formation.

Recyclage conseillé tous les 3 ans.

## MODALITES

**Durée** : Initial => 14 heures / 2 jours // Recyclage => 7h / 1 jour

**Type** : Présentiel

**Méthodes et moyens pédagogiques** : Documents supports de formation projetés, exposés théoriques, étude de cas concrets, exercices de cas concrets sur site avec les stagiaires

**Validation des acquis** : QCM, mises en situation, formulaires d'évaluation à chaud et à froid de la formation

**Sanction de la formation** : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation

**Profil de l'intervenant** : Formateur spécialisé dans le domaine

## PROGRAMME

---

*Le programme peut être réadapté selon les besoins du stagiaire ou de l'entreprise.*

### **1. MISE AU POINT SUR LA RÉGLEMENTATION RELATIVE À L'HABILITATION MÉCANIQUE MR MC**

- Définition des droits, devoirs et obligations de l'employeur et des salariés
- Retour sur le code pénal : sensibilisation
- Retour sur quelques statistiques liées aux risques mécaniques
- Prendre connaissance des statistiques liées aux accidents de travail, à l'accident de trajet et aux maladies professionnelles
- Distinguer les principales causes

### **2. RÉALISER L'ÉVALUATION DES RISQUES MÉCANIQUES**

- Mener des exercices d'évaluation des risques
- Appréhender le principe de signalisation de sécurité
- Savoir comment respecter le plan de prévention des risques mécaniques

### **3. APPRÉHENDER LES RÔLES ET FONCTIONS DES DIFFÉRENTS ACTEURS**

- Les entreprises extérieures
- Définition d'un chantier
- Connaître le rôle et la fonction d'un chargé d'exploitation
- Connaître le rôle et la fonction d'un chargé de consignation
- Connaître le rôle et la fonction d'un chargé d'interventions immédiates
- Connaître le rôle et la fonction d'un surveillant de sécurité

### **4. RETOUR SUR L'HABILITATION MÉCANIQUE ET LES AUTORISATIONS**

- Visualisation d'un tableau des habilitations mécaniques

### **5. ASSURER LA MISE SOUS RÉGIME ET LE RESPECT DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ**

- Visualiser des différentes mises sous régime
- Les différentes consignations mécaniques, fluidiques, pneumatiques et électriques
- Définition des prescriptions générales
- Retour sur les contrôles relatifs aux mises sous régime
- Remplir l'attestation de mise sous régime

### **6. APPRÉHENDER LE RISQUE MÉCANIQUE EN FONCTION DES DIFFÉRENTES SITUATIONS DE TRAVAIL**